

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Thales S.A.

(Gemalto N.V.)

Dépôt des documents en date du 27 mars 2018 concernant l'offre publique d'achat de Thales S.A. sur la totalité des actions ordinaires y compris les actions ordinaires représentées par des actions dépositaires américaines de Gemalto N.V. en vertu de la Partie 4 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, RLRQ, c. V-1.1, r. 35.

Décision n°: 2018-FS-0055

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.